APRÈS LA CONFRONTATION, LA COLLABORATION ?



Dr MARC-ANDRÉ AMYOT
PRÉSIDENT DE LA FMOQ

Marc-André Amyot

Avez-vous remarqué quelque chose de différent — et, osons le dire, de rafraîchissant — durant la campagne électorale ? Le dénigrement des médecins de famille, si présent ces dernières années, a cédé la place à un ton plus respectueux. Paul St-Pierre Plamondon, nouveau premier ministre, et Charles Milliard, nouveau chef de l'opposition officielle, ont tous deux affirmé qu'il fallait cesser de blâmer les médecins pour tous les maux du système.

On dit que la valorisation commence par une chose toute simple : ne pas dévaloriser.

Il y a un an, en novembre 2025, nous étions confrontés à la perspective d'une loi coercitive, déconnectée et contre-productive, dont la portée aurait été sans précédent pour notre profession au Québec. Nos droits fondamentaux en matière de négociation étaient menacés, et notre profession, pourtant si nécessaire et réclamée à grands cris par la population, s'en trouvait profondément fragilisée. Cette période de confrontation a laissé des traces. Les médecins de famille ont besoin de respect, de stabilité et de conditions d'exercice qui leur permettent de pratiquer sereinement.

Un an plus tard, la situation est tout autre. Grâce à votre ténacité et à votre mobilisation, nous sommes engagés dans une démarche plus saine et plus constructive. Le changement de ton observé pendant la campagne nous permet d'envisager un nouveau chapitre après une période particulièrement difficile de notre histoire professionnelle et fédérative.

Nous offrons notre entière collaboration au nouveau gouvernement ainsi qu'aux partis d'opposition. La collaboration fait partie de l'ADN des médecins de famille, et c'est dans cet esprit d'ouverture que nous souhaitons travailler avec l'ensemble des élus afin d'améliorer l'accès aux soins, sans jamais perdre de vue les résultats recherchés.

LA PRIORITÉ : S'ATTAQUER À LA PÉNURIE

La pénurie de médecins de famille compromet l'accès aux soins, tant en première qu'en deuxième ligne. Il en manque plus de 2000, et la situation continue de se détériorer. Près du quart des médecins de famille approchent de l'âge de la retraite.

Au cours de la campagne, le chef du PQ s'est engagé à former 200 médecins supplémentaires par année dans les facultés existantes. Son parti souhaite aussi accroître les possibilités de formation en région pour favoriser l'établissement et la rétention des médecins.

Nous saluons ces engagements et mettons notre expertise et notre connaissance du terrain à la disposition du nouveau gouvernement pour aider à les concrétiser. **Renforcer les effectifs est incontournable pour améliorer durablement l'accès aux soins**, et les mesures annoncées vont dans la bonne direction. Mais au-delà des intentions, ce sont les gestes posés et les résultats obtenus qui donneront tout son sens à ce changement de ton.

UNE MODERNISATION POSITIVE ET ÉQUITABLE

Cette pénurie doit aussi guider la modernisation de notre mode de rémunération afin qu'il reflète les réalités actuelles de la pratique et favorise une offre de soins à la hauteur des besoins de la population.

Je tiens à le réaffirmer sans équivoque : **tous les secteurs de pratique, sans exception, bénéficieront d'augmentations dans le cadre de l'entente conclue cet été.** Personne ne sera laissé pour compte.

Un important chantier sur la répartition équitable des sommes est en cours. Cet exercice exige temps et rigueur, car vos réalités de pratique sont multiples. Certains secteurs nécessitent des rattrapages relatifs ; d'autres sont au cœur des priorités gouvernementales, notamment en raison de la pénurie. Il faut aussi tenir compte de l'harmonisation des paramètres de rémunération, des particularités régionales et de l'évolution des pratiques.

Prenons les CHSLD : les médecins de famille peuvent y être rémunérés à l'acte, à honoraires fixes, à honoraires fixes en mode mixte, à rémunération mixte ou à taux horaire. Cinq modalités de rémunération pour une même pratique ! Imaginez alors la complexité à l'échelle de toute la médecine de famille. Trouver des solutions à la fois équitables et applicables sur le terrain exige un important et fastidieux travail d'analyse et d'arbitrage.

Je sais que vous attendez avec impatience de connaître les augmentations qui vous seront accordées et que les délais suscitent des questions. Nous devons prendre le temps de faire les arbitrages nécessaires plutôt que d'annoncer des chiffres non confirmés. Nous vous informerons à mesure que les paramètres de rémunération auront été établis. Le chantier est considérable, mais il progresse bien.

C'est en bâtissant un modèle plus équitable, cohérent et adapté à nos réalités que nous pourrons en faire un véritable levier pour tous les médecins de famille et, ultimement, pour la population.

La collaboration, nous y sommes résolument prêts. Nous souhaitons maintenant qu'elle se traduise par des avancées concrètes pour les médecins de famille et pour leurs patients.